une laine grossière et d'une forme irrégulière; elle ne fournit que des étoffes roides, sans élasticité et dépourvues de moelleux.

13° *Laine faible* et *tendre*. On la recueille sur des animaux malades, faibles, jeunes ou morts, ou bien c'est une laine de bonne nature qui, après la tonte, a été abandonnée dans un lieu humide et a perdu ses qualités; elle n'a presque aucune valeur.

14° *Laine colorée*. Ce n'est pas, à proprement parler, un défaut, mais un accident qui enlève aux laines fines une partie de leur valeur, surtout pour celles destinées aux étoffes les plus belles et teintes en couleurs délicates et claires. On a remarqué que la laine de couleur était généralement plus grosse, plus dure et moins souple que celle qui est blanche.

SECTION II. — *Classement et triage des laines.*

Deux opérations sont nécessaires pour assortir et classer les laines suivant les qualités ou les propriétés qui les font rechercher dans les arts et les manufactures. La 1re est le *classement* des moutons, ou bien le classement de leurs toisons, après qu'on les en a dépouillés, opération qu'on nomme quelquefois *déchiffrage* ou *détrichage* des toisons. La 2me est le *triage* ou séparation des diverses portions de ces mêmes toisons, suivant les qualités commerciales de chacune de ces parties.

Avant d'entrer dans des détails sur le classement et le triage des laines, nous allons donner un aperçu sommaire des noms sous lesquels on distingue les différentes espèces sur le marché de Paris.

On partage d'abord les laines en plusieurs espèces, savoir : *laines de toison*, ou laines enlevées au moyen de la tonte sur des moutons vivans; *laines de moutons gras*, ou celles qui ont été enlevées en toutes saisons sur les moutons, avant de les livrer à la boucherie; *laines de peaux*, ou dépouille de la peau des moutons qui ont été abattus, et qui diffèrent des suivantes en ce qu'elles sont recueillies en suint; *laines d'abat, pelures, pelades*, ou laines enlevées sur les peaux des moutons livrés au boucher, au moyen de la chaux : elles n'ont plus ce moelleux et ce nerf que conservent les laines vivantes; *laines mortes*, *morines*, celles abattues sur la peau d'animaux morts d'accident ou attaqués de maladies.

Les laines sont en *suint*, *surges* ou *en gras*, quand elles n'ont pas été passées au lavage; *lavées à dos* ou *sur pied*, quand elles ont subi cette opération sur le dos des moutons; et *lavées*, *blanches*, ou en *blanc*, quand les toisons ou les laines triées ont été soumises au lavage. Les pelures assorties par qualités par les laveurs, et épurées par le lavage, sont connues sous le nom d'*écouailles*.

En général les laines, quelle que soit leur origine ou leur nature, sont assorties par *qualités*. Ces qualités portent, soit des noms, soit des numéros, dont l'ordre est déterminé suivant la finesse du brin; ainsi, parmi les laines indigènes on distingue la *prime*, c'est-à-dire la laine la plus belle et la plus fine, qu'on récolte sur la toison de nos moutons indigènes; viennent ensuite les 1re, 2e, 3e, 4e *qualités*, qui décroissent ainsi successivement jusqu'aux laines les plus communes. Dans les laines fines on fait encore un plus grand nombre de qualités. Ainsi, on désigne sous le nom d'*extra-prime* ou d'*extra-fine* la laine superfine des races améliorées de moutons français ou étrangers; telles sont les laines du troupeau de Naz (Ain), ou des troupeaux qui en sont issus; celles des moutons de la Saxe, de la Bohème, de la Silésie ou de la Moravie importés en France, ou croisés avec nos métis ou nos merinos de pur sang. Après cette laine vient la *prime*, qui est encore une laine de choix, récoltée sur quelques parties du corps des mérinos fins, ou sur nos métis, puis une série de qualités désignées sous le nom de 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, etc., qu'on abat sur des mérinos moins fins, sur des métis dont la toison n'a pas encore atteint un haut degré d'amélioration, etc.

§ 1er. — Classement des moutons ou des toisons.

Pour être à même de classer des moutons ou leurs toisons, il faut d'abord connaître les principales espèces de laines que produit le sol français. Nous n'avons pas la prétention de classer toutes les laines françaises, travail immense et très-difficile, mais nous pensons que comme 1re division elles peuvent être rangées sous les quatre catégories suivantes.

1° Les *laines indigènes*. Ces laines comptent un très-grand nombre de variétés que nous chercherons toutefois à réduire aux trois suivantes.

Les *laines grossières* provenant de moutons indigènes abâtardis, malheureusement très-répandus encore sur notre sol. Les toisons de ces animaux sont généralement composées d'une laine grossière, inégale, sans ondulations, roide, jarreuse, la plupart du temps brouillée, et qui n'est guère propre qu'à la grosse draperie, aux tapis et moquettes, à la grosse couverture, aux lisières des draps fins et communs, à la grosse bonneterie et passementerie, enfin aux matelas bons et ordinaires.

Les *laines communes*, *moyennes* et *bonnes* sont aussi très-nombreuses en France, et connues sous le nom de beauceronnes, picardes, sologne, médoc, béarnaises, bayonnaises, etc.; elles servent à la fabrication des draps pour l'habillement des troupes, des londrins pour les échelles du Levant, l'Asie et les Amériques, ainsi que pour les couvertures ordinaires et mi-fines, les molletons, les grosses flanelles, les serges, les cadis, les tricots, la bonneterie et la passementerie, etc. Ces laines sont généralement, ainsi que les précédentes, lavées sans triage et conservées en toisons.

Les *laines mi-fines*, *fines* et *superfines* ou *refins indigènes*, récoltées les 1res dans les départemens de l'Hérault, de l'Aveyron, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, etc., et les autres dans le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var, Vaucluse, et dans les anciennes provinces du Poitou, du Berry, de la Champagne et la Sologne, etc. Ces laines, suivant leur degré de finesse, peuvent souvent être classées avec celles des métis de mérinos et brebis communes des 1re, 2e, 3e ou 4e générations; elles servent à la fabrication des draps mi-fins et autres tissus, et ne sont pas généralement livrées au commerce en suint, mais lavées.